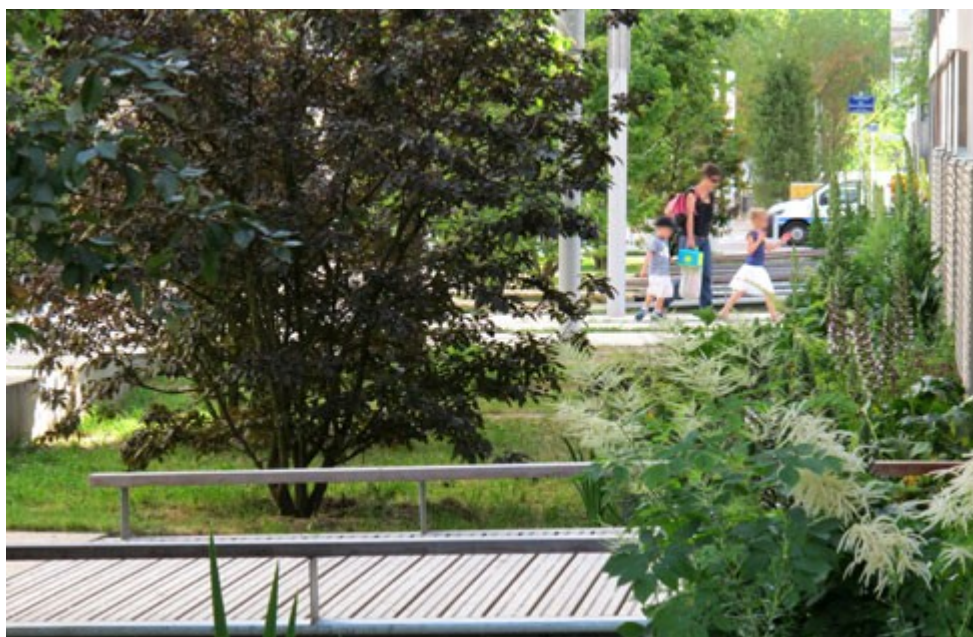


Publié le 24 octobre 2013

## Boulogne-Billancourt : Le Trapèze, version écolabel

Sur un territoire de 74 hectares, qui comprend les Rives de Seine et l'île Seguin, le Trapèze a décroché en septembre le label national ÉcoQuartier, reconnaissance suprême du travail réalisé par la Saem Val de Seine aménagement sur les anciennes friches industrielles des usines Renault.



Il suffit de se promener dans ce Trapèze pour sentir toute sa dynamique durable, issue d'un important travail qui a abouti en septembre dernier à l'obtention du label ÉcoQuartier. Le pari a été pris par la [Saem Val de Seine Aménagement](#) de développer une démarche globale avec de fortes exigences environnementales en milieu urbain dense. « Le site a été conçu comme une « ville-parc », avec une ambiance paysagère très présente, aérant de manière originale le périmètre urbain et offrant 8 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant », commente Valentine Becker, directrice des études urbaines à la Saem. L'allée Robert Doisneau illustre bien cette dimension écologique. Dédiée aux vélos et piétons, bordée d'un réseau de noues qui récupère et filtre les eaux de pluie, l'artère « s'intègre dans une logique environnementale cohérente, en lien avec l'écosystème de la Seine sur laquelle elle débouche ». Au cœur du quartier, un parc de 7 hectares est la pièce maîtresse de l'ensemble, capable de réguler l'eau en cas de pluies importantes.

Plus de 5 000 habitants se sont déjà installés dans cet écoquartier multifonctionnel qui abritera logements, bureaux, commerces, et équipements culturels et de proximité (crèche, lycée...). Il comptera à terme près de 15 000 habitants et autant de salariés. C'est l'ensemble de Boulogne-Billancourt qui bénéficie de la dynamique insufflée. Le projet comprend aussi le quartier du Pont de

Sèvres, en cours de rénovation, dont les enjeux majeurs sont sa requalification et son intégration aux nouveaux aménagements et au reste de la ville.

### **L'atout des énergies renouvelables**

Les experts du ministère venus sur place, dans le cadre du label ÉcoQuartier, ont apprécié la qualité d'un projet qui a su concrétiser des objectifs visibles aujourd'hui, avec la réalisation d'une première phase de 300.000m<sup>2</sup> environ. Parmi les paramètres mis en avant : l'importance des espaces verts au cœur d'un système innovant de gestion des eaux de pluie à ciel ouvert, la mixité sociale et fonctionnelle de la programmation, ou encore des chantiers à faibles nuisances.

L'optimisation des sources d'énergie est également un point fort du projet, avec un réseau innovant de chaud et de froid qui recourt à trois sources d'énergies renouvelables et de récupération : l'énergie dégagée par l'incinération des déchets ménagers, la production de froid produite par des groupes « froids » couplés à des stockages de glace (qui seront refroidis grâce à l'eau de la Seine), et l'utilisation de la ressource géothermale en sous-sol. Cette dernière permet d'assurer une base pour le chauffage et le refroidissement des immeubles raccordés au réseau. « Au total, la part des énergies renouvelables va être ainsi portée à 65 % », précise Valentine Becker.

Tous ces efforts se poursuivent sur l'île Seguin qui constituera un laboratoire en termes de mobilité, d'accessibilité, de recours aux énergies renouvelables, et de gestion urbaine « intelligente ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA